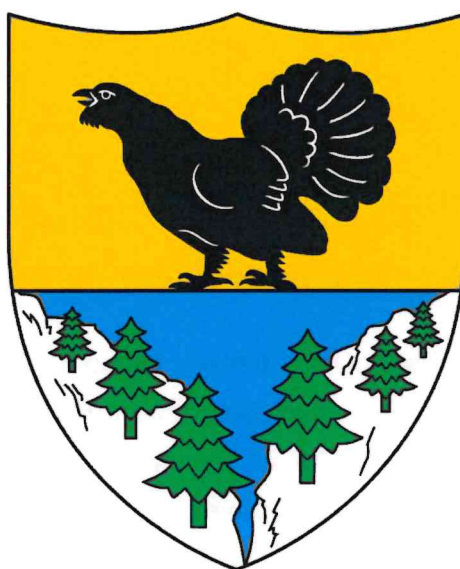


COMMUNE D'ENGES



PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL

**SEANCE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2022**



La présidente ouvre la séance à 20h17 en accueillant les membres du Conseil général, du Conseil communal et le public. Elle poursuit ensuite avec le rappel de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal du 21 mars 2022
3. Propositions, projets d'arrêté et rapports du Conseil communal :
 - 3.1. Comptes 2021. Rapport à l'appui.
 - 3.2. Demande de crédit d'engagement de CHF 26'000.00 relative à des travaux au collège. Rapport à l'appui.
 - 3.3. Demande de crédit d'engagement de CHF 18'000.00 relative à la mise à jour de la télégestion. Rapport à l'appui.
 - 3.4. Demande de crédit d'engagement de CHF 115'000.00 relative aux deux dernières phases du projet de révision du Plan d'aménagement local (PAL). Rapport à l'appui.
4. Etat de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.
5. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
6. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
7. Informations des membres du Conseil communal.
8. Questions des membres du Conseil général.

Aucune remarque n'est formulée par le Conseil général.

1. Appel.

La présidente passe la parole au secrétaire, Michel Vesco, afin qu'il procède à l'appel qui se résume de la manière suivante :

Conseil général :

Présidente : Mme Constanze Bonardo

Vice-Président : M. Thierry Adatte

Secrétaire : M. Michel Vesco

Membres : M. Cédric Abplanalp, M. Gilles Christen, M. Pierre-André Geiser, M. Bernard Monnet ; M. Michel Riba ; M. Nawaz Goommanee

Excusée : M. Jonathan Pigeon ; Mme Maryline Sunier ; M. Thierry Adatte



Conseil communal :

Présidente : Mme Vanessa Renfer

Vice-président : Claude Borel

Secrétaire : M. Christophe Imbaud

Vice-secrétaire : M. Christophe Aubert

Membre : M. Laurent Hirt

Administration :

Mme Laura Richard, administratrice communale

Mme Camille Crelier, collaboratrice administrative

La présidente remercie le secrétaire pour son appel.

2. Approbation du procès-verbal du 21 mars 2022

Le Procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Propositions, projets d'arrêté et rapports du Conseil communal

3.1 : Comptes 2021

Le Conseil général accepte à l'unanimité d'entrer en matière.

La présidente passe la parole à Christophe Aubert pour commenter le rapport

Christophe Aubert

Madame la Présidente, Messieurs,

Je serai bref, car vous avez toutes et tous reçu avec les comptes un rapport détaillé.

Le Conseil communal vous soumet ce soir les comptes 2021. Avec des charges pour un montant de CHF 1'492'000.00 et des recettes pour un montant de CHF 1'062'000.00 après clôture, ceux-ci présentent un déficit de CHF 296'259.50. Ce déficit est moins conséquent d'environ CHF 47'000.00 par rapport au budget 2021. La fortune nette de la commune à la fin de l'exercice se monte à CHF 1'407'599.00.

Divers postes se sont avérés moins coûteux que prévu comme la formation, la sécurité sociale, le trafic, pour ne citer que les plus importants. A l'inverse le poste finance et impôts enregistre une diminution d'entrée de CHF 53'000.00.

J'ajouterai encore que les frais engendrés par les inondations n'impactent pas lesdits comptes car ceux-ci passent par un compte transitoire mais seront régularisés durant l'exercice 2022. Cette année, suite au versement des routes et à la vente de Lordel, la commune a pu rembourser un emprunt arrivant à échéance, de CHF 400'000.00 et ne pas devoir emprunter comme auparavant pour son fonctionnement.

Cette situation marque la continuité des déficits prévus pour notre commune et inquiète continuellement le conseil communal mais encourage celui-ci dans la voie des économies drastiques comme présentées pour le budget 2022.



Le Conseil communal tient à remercier Laura Richard pour l'élaboration des comptes et Camille Crelrier pour l'aide précieuse apportée, mais aussi toutes les personnes qui travaillent en collaboration avec la commune, les employés, le garde forestier qui font preuve de regard dans leur travail.

Le Conseil communal vous prie de bien vouloir accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Madame la Présidente, Messieurs, je vous repasse la parole pour l'étude de ces comptes.

La présidente propose de passer les comptes en revue.

Gilles Christen

[Page 57, Compte 30990.00/01200](#)

Qu'est-ce que les cartes d'identifications ?

Christophe Imbaud

Ce sont des cartes qui nous permettent d'être identifiés comme représentant de notre commune, par exemple, Frédéric Reichen (Voyer Chef) doit parfois faire des interventions avec des externes et elle lui permet de s'identifier plus formellement. Le Conseil communal en a aussi.

Michel Vesco

[Page 57, 30100.00/02200](#)

L'augmentation du taux d'occupation a-t-il limité les heures supplémentaires comme prévu ?

Vanessa Renfer

Il est compliqué de faire le point en 2021 car il y a eu un changement de personnel qui a attribué de nouvelles tâches à nos collaboratrices en place, de gros projets sont aussi en cours, par exemple, la fusion, l'adduction d'eau et le quartier des clos. Un contrôle bimensuel des heures est fait par Christophe Aubert et moi-même. De cette manière, les heures supplémentaires sont surveillées et nous agissons rapidement si cela augmente trop. Le Conseil communal essaie de limiter ses demandes à l'administration. Il est prévu que les heures supplémentaires soient réduites au cours de l'été.

Cédric Abplanalp

[Page 57, 30109.00/02200](#)

A quoi correspond le montant qui doit, selon les commentaires, être attribuer aux salaires ?

Laura Richard

Ce sont des indemnités journalières payées par le Groupe mutuel dans le cadre d'un congé maladie. Elles viennent donc en déduction du compte du traitement du personnel.

Cédric Abplanalp

[Page 97, 44110.00 & 44114.00/96303](#)

A quoi correspondent ces gains ?



Laura Richard

Ce sont des petits montants d'arrondis entre le prix de vente et le montant inscrit au bilan.

Cédric Abplanalp

Cela concerne la vente de la Métairie de Lordel ?

Laura Richard

Oui le terrain et le bâtiment, raison pour laquelle il y a deux comptes distincts.

La présidente revient au début du fascicule et passe en revue les comptes dès la page 9.

Constanze Bonardo

Page 42

C'est à cet endroit qu'apparaît la vente de la Métairie de Lordel ?

Laura Richard

Oui, et nous retrouvons ce montant aussi au bilan.

La présidente passe la parole à la commission financière.

Pierre-André Geiser

Indique que la commission financière s'est réunie le 22 juin dernier avec Cédric Abplanalp, Christophe Aubert, responsable du dicastère des finances communales, Laura Richard, administratrice communale et lui-même président de la commission financière,. Jonathan Pigeon étant excusé.

Chiffres clés

Comptes 2020 : déficit de CHF 212'432.67

Budget 2021 : déficit de CHF 343'577.00

Comptes 2021 : déficit de CHF 296'259.50

Commentaires généraux

L'exercice 2021 se solde par un déficit de CHF 296'250.50 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 343'577.00.

Ce résultat, meilleur que planifié, s'explique par une bonne maîtrise des charges.

Il est constaté une baisse des entrées fiscales de CHF 53'884 par rapport au budget et de CHF 62'782.11 par rapport à l'année 2020. Cette situation n'est pas nouvelle et reste une réelle préoccupation.

Au niveau des liquidités, ces dernières sont bonnes. Un emprunt de CHF 400'000.00 qui arrivait à échéance a pu être remboursé. Ce remboursement s'est fait grâce notamment au solde de trésorerie suite au versement du canton en lien avec le transfert de route en 2020 et à la vente de la Métairie de Lordel.

La fortune nette de la commune se montait au 31 décembre 2021 à CHF 1'407'599.02.

Par souci de clarté, la commission financière propose de présenter cette fortune telle que mentionnée plus haut et d'ajouter au terme « fortune nette » celui « d'excédent au bilan ».



Cette manière de pratiquer permettra de pouvoir comparer les chiffres avec ceux présentés par la commune et ceux présentés par les réviseurs.

Pour le reste, les explications fournies dans la partie « Comptes détaillées 2021 » sont claires et donnent des renseignements précieux sur l'utilisation des liquidités.

Investissements

La Commune a listé un certain nombre de dépenses pour un montant de CHF 34'054.30 qui ont été réalisés durant l'exercice écoulé. Les plus importantes concernaient la réfection d'installation d'eau (approvisionnement en eau) pour un montant de CHF 8'392.65 et celle de CHF 7'036.05 pour le développement des Clos (aménagement du territoire).

Rapport de révision et bilan

Le rapport de révision de la fiduciaire Deuber & Beuret SA a été intégré dans le document de présentation des « Comptes 2021 ». Ce rapport présente de manière détaillée les informations financières et fournit des explications en lien avec nos comptes. Le total du bilan se monte à CHF 6'986'353.76 contre CHF 8'038'980.92 en 2020.

Conclusion

Compte tenu des éléments mentionnés plus haut, les comptes 2021 ont été bouclés avec rigueur.

Par conséquent, la Commission financière vous invite à adopter les comptes tels que présentés. La Commission financière remercie le Conseil communal, par l'intermédiaire de Monsieur Christophe Aubert et tout particulièrement Madame Laura Richard, administratrice communale, pour le travail effectué.

Aucune question sur le rapport de la commission.

Les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité.

3.2 : Demande de crédit d'engagement de CHF 26'000.- relative à des travaux au collège.

Le Conseil général accepte à l'unanimité d'entrer en matière.

La présidente passe la parole à Laurent Hirt qui lit le rapport du Conseil Communal.

La présidente remercie Laurent Hirt pour la lecture et demande s'il y a des questions.

Cédric Abplanalp

Sauf erreur, c'est donc la société d'Estavayer qui a été choisie.

Laurent Hirt

L'entreprise choisie est située à Cressier et cette dernière travaille avec une entreprise à Estavayer. Les fenêtres sont donc fabriquées en Suisse.

La demande de crédit est acceptée à l'unanimité.

3.3 : Demande de crédit d'engagement de CHF 18'000.00 relative à la mise à jour de la télégestion.

Le Conseil général accepte à l'unanimité d'entrer en matière.

La présidente passe la parole à Christophe Imbaud qui lit le rapport du Conseil Communal.

La présidente remercie Christophe Imbaud pour la lecture et demande s'il y a des questions.



Cédric Abplanalp

Dans les CHF 18'000.00 sont compris uniquement le montage et la mise en service mais est-ce que nous avons une idée du montant pour les travaux non compris ?

Christophe Imbaud

Nous ne pouvons pas avoir de montant car ce sont des travaux en régie qui seront faits uniquement en cas de demande supplémentaire de notre part.

Constanze Bonardo

Est-ce que le raccordement basse tension et la fourniture des câbles peut être fait par Frédéric Reichen, qui est électricien ?

Christophe Imbaud

Non, car il n'est pas installateur agréé.

Constanze Bonardo

Et pour le transport des parties démontées ?

Christophe Imbaud

Oui, il pourra effectuer cette tâche.

Constanze Bonardo

On vote un crédit de CHF 28'000.00 mais les éventuels travaux en régie dont on ne connaît pas le montant, seront comptabilisés comment ?

Christophe Imbaud

Ce sera comptabilisé dans les comptes de fonctionnement.

La demande de crédit est acceptée à l'unanimité.

3.4 : Demande de crédit d'engagement de CHF 115'000.00 relative aux deux dernières phases du projet de révision du Plan d'aménagement local (PAL).

Le Conseil général accepte à l'unanimité d'entrer en matière.

La présidente passe la parole à Claude Borel

Claude Borel :

Avec le rapport du SAT relatif à la pré-étude et la récente séance de notre commission PAL, nous sommes pratiquement arrivés au terme de la 1ère phase de la révision de notre Plan d'aménagement local.

Les services cantonaux se sont montrés très positifs à l'égard du travail effectué par nos mandataires qui nous ont par ailleurs apporté un soutien fort apprécié lors de nos discussions concernant le plan de quartier des Clos. Nous avons dès lors l'intention de leur confier la suite des travaux dans le cadre d'une procédure de gré à gré, sans passer par une mise au concours. Il nous paraîtrait complètement irrationnel de confier la moitié d'une étude à un partenaire et son approfondissement à un autre.



Cela dit, s'ajoutant au 1^{er} crédit, la somme est importante pour réaliser une sorte de plan d'intentions qui impliquera certes différentes modifications réglementaires, mais dont la réalisation concrète nécessitera des moyens financiers dont nous ne disposerons peut-être pas le moment venu. Les CHF 115'000.00 demandés ne tiennent pas compte des subventions cantonales qui nous seront attribuées ultérieurement.

Le Conseil Communal vous prie d'approuver l'arrêté qui vous est soumis.

La présidente remercie Claude Borel et rappelle au public que lors de la séance de préparation, le Conseil général a déjà discuté de ce point en séance de préparation, elle passe ensuite aux questions.

Michel Vesco

On a peu de questions grâce aux commissions qui répondent aux interrogations des Conseillers généraux lors des séances préparatoires. Dans le cadre de cette demande de crédit, je me suis permis de prendre contact avec M. Wenker du bureau d'architecture pour lui poser encore quelques questions. Il relève aussi que lors de la séance préparatoire, malgré la présence de seulement 6 personnes, le travail a été très efficace.

La demande de crédit est acceptée à l'unanimité.

4. Etat de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

La présidente passe la parole à Claude Borel en remplacement de Thierry Adatte.

Les travaux se poursuivent intensément au niveau des diverses commissions, avec la participation notamment de fonctionnaires communaux et de simples citoyens ; les conseillers communaux ont comblé les vides là où Enges aurait été manifestement sous-représentée.

Le Conseil communal a aussi établi une liste des thèmes qui lui paraissent importants pour Enges et l'a remise à tous les Engeois impliqués dans le processus de fusion.

Dans l'ensemble, l'ambiance est très positive au sein du COPIL et des divers groupes de travail. Une information vient d'être diffusée au sujet des propositions citoyennes ; tout un chacun peut faire ses propositions dans le cadre d'une boîte à idées, notamment au sujet du nom de la future commune fusionnée. En résumé, tout avance bien et le planning annoncé est respecté.

Constanze Bonardo

Nous avons reçu un mail de Laura Richard par rapport au site.

Laura Richard

Oui et la boîte à idées est arrivée. Cette dernière est installée à l'entrée de la salle pour ce soir et sera ensuite descendue au guichet, à disposition de nos visiteurs.

Claude Borel

Précise que vu qu'il y a peu de citoyen dans les groupes de travail, on espère que ce sera compensé par la boîte à idées. Ces dernières seront analysées par les groupes de travail.

Laura Richard

La boîte à idées est aussi disponible en version informatique sur le site de la fusion et le processus est affiché sur la boîte physique.



5. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).

Aucune correspondance

6. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).

Aucune intervention.

7. Informations des membres du Conseil communal

La présidente passe la parole au Conseil communal.

Vanessa Renfer :

Concernant le car postal :

Comme chaque année, la commune a pris position lors de la consultation horaire. Nous avons surtout relevé le fait que la commune ne dispose d'aucun service pour le dimanche, ce qui est à notre connaissance une situation unique, ou presque, dans le canton. Nous avons également déploré le découpage des zones Onde verte, qui est défavorable pour Enges. Ce n'est pas la 1ère fois qu'on signale ce problème, mais pour le moment, nous n'avons pas obtenu grand succès.

Par contre, bonne nouvelle, en collaboration avec la famille Sunier, le Canton et Car postal, nous aurons à nouveau un arrêt à Lordel, dès le changement d'horaire en décembre 2022.

Concernant l'école et la structure parascolaire

Suite à la fermeture du collège de Chaumont, 2 nouvelles familles « non engeoises » scolariseront leurs enfants dans notre collège, ce qui est une nouvelle très réjouissante pour l'avenir de la vie villageoise. En conséquence, la structure parascolaire est également passablement remplie, ce qui est aussi positif car cela rentabilise mieux la présence de l'éducatrice. Par ailleurs, la part communale des enfants de Chaumont est payée par la ville de Neuchâtel.

Constanze Bonardo

L'arrêt à Lordel sera à l'emplacement où la famille Sunier met les courges ?

Vanessa Renfer

Oui, le bus va reculer sur la place, qui sera refaite et nous la déneigerons en hiver.

Christophe Aubert

Nous remercions la famille Sunier pour la mise à disposition de cette place.

Gilles Christen

Est-ce que cette place sera goudronnée ?

Vanessa Renfer

Car postal souhaite qu'en hiver elle soit stabilisée et aplanie mais pas forcément goudronnée. Par contre, à l'avenir elle sera goudronnée probablement par la famille Sunier car cette place sera également le parking du Four à pain

Gilles Christen

Donc cela ne sera pas comme la place devant le collège qui est uniquement réservée au bus ?



Vanessa Renfer

Une zone sera réservée au bus mais ce ne sera pas comme au Collège où le bus a besoin de toute la place pour manœuvrer.

Christophe Aubert

Il a passablement de place donc il y a peu d'impact sur la route et il y a 17 mètres où le bus peut stationner et manœuvrer contrairement aux 10.5 mètres du Collège.

Vanessa Renfer

Même sans l'essai du bus, la place a été validée car elle est bien assez spacieuse.

Gilles Christen

Concernant l'enrobage, risque-t-on l'interdiction du SAT en raison de son affectation.

Christophe Aubert

Il faudra voir l'affectation du bien fonds, mais je ne pense pas que cela posera un problème car ça a déjà été une place de stockage et de parking. Toute la place ne sera pas forcément goudronnée mais le déneigement sera complet et pas seulement l'emplacement du bus.

Cédric Abplanalp

Est-ce qu'un courrier officiel a été adressé à la famille Sunier ?

Christophe Aubert

Non pas encore. Pour le moment ce sont des accords de principe mais ce sera fait une fois une convention établie. C'est sûr que cet accord est un immense avantage pour la desserte du hameau de Lordel mais aussi pour le four à pain de la famille Sunier.

Christophe Imbaud

Concernant l'eau :

Suite à la période de canicule et la faible pluviométrie de ces dernières semaines, les ressources en eau diminuent. Le réservoir du Rafour est passé de 30m³ à 6m³ d'eau entre le 1^{er} mai et le 27 juin. La situation n'est pas encore catastrophique mais l'eau doit être utilisée avec parcimonie. Pour ce faire, un tout-ménage va être remis à l'ensemble de la population pour la sensibiliser à ce sujet.

8. Question des membres du Conseil Général

La présidente passe la parole à Claude Borel

Concernant le sondage pour les appartements avec encadrements :

Comme souhaité, deux mots sur le sondage concernant les appartements avec encadrement. Nous avons reçu 6 réponses positives sur un total de 26 réponses. 4 d'entre elles émanent de propriétaires de villas au sud du village, 2 de propriétaires d'appartements au centre.

Notons que le quota cantonal d'Enges s'élève à 7 appartements protégés. Il convient aussi de rappeler qu'il ne s'agit que d'un sondage et qu'il n'implique aucun engagement ferme.

Ces données nous seront utiles pour la suite de nos discussions avec des partenaires potentiels.

Constanze Bonardo

Il y a donc 7 appartements construits.



Claude Borel

Selon la planification cantonale des appartements avec encadrement, Enges doit en avoir 7 d'ici 2030. Il est donc intéressant qu'il y ait déjà 6 personnes potentiellement intéressées.

Christophe Imbaud

Concernant le sondage pour le chauffage à distance

Maintenant que nous avons connaissance des résultats du sondage, une étude de faisabilité va être faite. Nos aménagistes et architectes ont reçu les résultats.

Claude Borel

Quelle est la proportion de réponses positives et négatives ?

Camille Crelrier

Il y a eu 10 oui et 16 non.

Constanze Bonardo

C'est donc plutôt les habitants du centre du village qui ont répondu positivement ?

Claude Borel

Les réponses sont bien réparties sur le territoire.

La présidente remercie le Conseil communal pour la mise en place de ce sondage.

Michel Vesco

Le fait de combiner ces deux enquêtes est une bonne chose. Par contre, dans les explications, il est indiqué que ces enquêtes ont été demandées par le Conseil général. Or, nous avons demandé une seule étude uniquement pour le chauffage à distance.

Claude Borel

Lors d'une précédente séance du Conseil général, le sujet du chauffage à distance était très présent et il a été suggéré de faire une enquête auprès de la population.

Michel Vesco

En effet, nous avons discuté de l'enquête pour le chauffage à distance mais pas forcément pour les appartements.

Claude Borel

C'est vrai, les appartements ont été ajoutés pour que les deux questions soient posées ensemble.

Gilles Christen

Concernant le photovoltaïque du collège, avez-vous un résultat pour l'étude de faisabilité pour du photovoltaïque sur le collège.

Laurent Hirt

Oui, en résumé, l'étude du renouvellement du chauffage de l'école a beaucoup évolué ces dernières années, plusieurs options ont été envisagées (bois, pellets, plaquettes, pompe à chaleur et photovoltaïque). Pour le photovoltaïque, le toit du collège est protégé, nous avons contacté deux entreprises qui sont venues sur place pour nous établir une offre pour l'école et une pour le hangar des travaux publics.



Une des entreprises a plutôt préconisé l'école et l'autre plutôt le hangar. Ensuite j'ai demandé que chaque entreprise fasse les deux offres. L'entreprise qui conseillait le hangar n'a pas répondu, l'autre entreprise oui.

Une fouille de la route devra être faite afin de pouvoir traverser la route et jumeler le collège et le hangar. Les travaux de génie civil représentent environ CHF 13'000.00.

En ce qui concerne la production d'énergie, le toit de l'école pourrait produire 3900 kWh par an et le hangar 7'130 kWh ce qui nous fait un total de 11'000 kWh par année entre les deux bâtiments.

Pour ce qui est de la consommation, notre école varie entre 5'000kWh et 5'600 kWh selon les années. Une pompe à chaleur air-eau serait intéressante, elle consomme de l'énergie pour chauffer, environ 18'000 kWh par année. En mettant en lien ce chiffre avec la production de 11'000 kWh, il y a un déficit d'énergie de 7'000 kWh.

Nous avons demandé des offres pour les pompes à chaleur, notamment à l'entreprise Viteos, leur offre nous parviendra prochainement. Une proposition sera faite au Conseil communal et vous sera ensuite soumise.

Christophe Aubert

Ajoute que le hangar est sur la même introduction que le collège. Donc si l'on met les panneaux solaires sur le hangar, il ne sera peut-être pas nécessaire de faire une fouille, mais ce point reste à approfondir.

Pierre André Geiser

Concernant la proposition du ramassage des déchets verts.

Est-ce qu'il y a eu plusieurs demandes ?

Christophe Imbaud

Malgré les solutions déjà existantes et les solutions de compostage individuel, le Conseil général a demandé d'étudier une possibilité de ramassage des déchets verts. Sans grande surprise, une seule personne est inscrite. Cette personne va utiliser ce service dès la semaine prochaine.

Pierre André Geiser

D'après les échos que j'ai eus de certaines personnes, cela paraissait compliqué de mettre cela en pratique, notamment au niveau du tri. Il serait souhaitable de rassembler la population, par exemple au pavillon pour donner plus de précisions sur ce service et prendre en compte les idées de chacun.

Christophe Imbaud

Bien sûr, il est possible d'organiser une séance pour répondre aux questions de chacun. De mon côté c'est la problématique des feuilles et branchages qui m'a été exposée et le fait que cette prestation ait un coût. Il n'a jamais été caché que la commune ne prendrait pas en charge ces frais-là car des solutions existent déjà, certes elle demande un peu d'organisation mais elles sont à disposition.

Le coût de la prestation a été fixé selon les prix du marché mais également en fonction des heures et des véhicules nécessaires à ce service.



Pierre-André Geiser

Est-ce que ces coûts de ramassage sont en partie imputés à la commune ou c'est uniquement les utilisateurs qui assument ces derniers ?

Christophe Imbaud

Il est prévu que Frédéric Reichen (Voyer Chef) fasse le ramassage en même temps que la tournée des « Robidog » et cela diminue le coût pour les utilisateurs. Concernant la signalétique que nous avons prévu de mettre en place, nous ne l'avons pas faite car ce serait des coûts inutiles pour une seule personne.

Michel Vesco

Ajoute qu'informer la population est une bonne idée mais il est risqué d'organiser une séance pour qu'une seule personne ne vienne. En réalité, le coût est raisonnable pour la prestation qui est proposée, le souci est que certains estiment que la taxe déchet couvre déjà cela alors que ce n'est pas le cas.

Christophe Imbaud

En cas de questions ou propositions, mes coordonnées étaient sur le flyer et je n'ai reçu aucun appel. Il m'est compliqué de discuter ou donner des explications si personne ne me contacte.

Michel Vesco

C'est vrai que la séance n'est pas nécessaire s'il y a cette solution de contact.

Laurent Hirt

La question qui se pose est, jusqu'à quel point la collectivité doit prendre en charge les déchets privés ? Les déchets ménagers sont pris en charge depuis très longtemps et c'est une bonne chose car cela permet d'avoir un contrôle sur leur élimination et aussi pour des questions d'hygiène.

Pour les déchets verts, certaines personnes estiment que c'est trop cher et mettent donc ça dans des sacs poubelle taxés. Par ailleurs certains déchets comme les feuilles et branchages ne doivent pas être incinérés mais triés.

La commune ne peut malheureusement pas assumer plus que ce qu'elle le fait actuellement notamment en raison du manque de moyens financier. La séance au pavillon n'est pas une mauvaise idée mais au vu de la faible participation à ce service, je suis pessimiste sur le nombre de personnes qui répondrait présent à cette séance.

Christophe Imbaud

Un service de récupération des déchets verts existe depuis longtemps mais la demande était un service à domicile, nous avons donc proposé ce service.

Christophe Aubert

S'il y a de nouvelles idées, il faut nous les transmettre maintenant. Le but de ce service était de proposer une solution pour les déchets relativement encombrants et en grande quantité. Je comprends que l'importance n'est pas la même pour une personne qui taille tous ses buissons ou pour une personne qui a juste son gazon une fois par semaine. Ce service peut être adapté et nous prenons volontiers en compte vos idées.



Gilles Christen

L'idée de la séance d'information serait pour expliquer pourquoi nous avons enlevé une possibilité d'évacuer les déchets verts via la déchetterie et que maintenant un service payant est mis en place en remplacement.

Christophe Aubert

Avant, la communauté entière payait les incivilités de tous. Quand il y avait une benne, n'importe quels déchets étaient mis dedans et le contenu de la benne devait ensuite être trié à la main. A la déchetterie c'était pareil mais à une autre échelle. Il faut que chacun prenne ses responsabilités.

Aussi, maintenant que notre décharge est constamment ouverte, on retrouve une grande quantité de déchets qui n'ont rien à y faire. Il a fallu laisser la décharge ouverte car le principe de prendre rendez-vous 24h en avance avec notre Voyer Chef pour qu'il vienne ouvrir était compliqué et maintenant on se retrouve à ramasser les déchets à la main.

Par exemple, à peu près toutes les deux semaines, quelqu'un lance un sac de canettes qui finit dans mon champ, à côté de la benne à verre.

Au village, Lucas Gerber et Frédéric Reichen reprennent le gazon et il est donc possible de déposer son gazon rapidement et gratuitement. A cause d'incivilités, Lucas Gerber a tout de même dû mettre une affiche indiquant ce qui pouvait ou non être déposé, car il n'est malheureusement pas toujours là pour contrôler.

Au final, le système mis en place par Christophe Imbaud, est très bien pour les déchets encombrants mais c'est sûr que ce n'est pas un service approprié pour ramasser un petit sac de gazon.

Laurent Hirt

Nous rencontrons le même genre de souci avec, par exemple, les propriétaires de chiens qui ramassent les crottes de leur chien avec les sacs à disposition mais les laissent ensuite dans la nature.

Christophe Imbaud

Ce type de problème se retrouve dans chaque commune.

Christophe Aubert

En cas de propositions ou de modifications nous sommes ouverts à discuter et adapter ce service.

Constanze Bonardo

Il avait été indiqué que la vitrine serait vidée pour aujourd'hui.

Christophe Aubert

Oui, j'avais opté pour un accord oral, mais nous devons quand même faire quelque chose d'écrit et officiel donc ce ne sera pas pour ce soir.

La présidente remercie Christophe Aubert pour ces informations

Christophe Aubert

Concernant les toilettes du pavillon

Nous avons eu un petit souci lors d'une réservation du pavillon, une ancienne habitante l'a loué le Lundi de Pentecôte et le Chasseur étant fermé, elle n'a pas eu d'accès aux toilettes.

Constanze Bonardo

Ils avaient payé le forfait pour aller au Chasseur ?

Christophe Aubert

Non, mais ils nous ont exprimé leur mécontentement pour le fait de ne pas avoir de solution.

Vanessa Renfer

Nous avons décidé que dans ces cas, les toilettes de la Maison de commune seront accessibles à condition que la salle de la Traversière ne soit pas louée.

Gilles Christen

Il me semblait que cette éventualité n'était pas possible car les toilettes étaient réservées à la structure et au bureau communal.

Christophe Aubert

Un lundi férié, il n'y a personne dans la Maison de commune.

Gilles Christen

D'accord, mais il faut organiser le nettoyage pour que le mardi matin ce soit en état.

Christophe Aubert

Oui, les frais qui seraient encaissés pour le Chasseur seront également encaissés pour couvrir les frais de nettoyage.

Gilles Christen

Cela ne pose pas un problème de sécurité que les personnes passent devant le bureau communal ?

Vanessa Renfer

Ils passeront par l'arrière. Et oui, d'autres personnes peuvent avoir accès aux toilettes, par exemple lors des locations de la salle.

Laura Richard

Ce sont des situations exceptionnelles mais nous avons maintenant une solution.

La présidente remercie tout le monde et lève la séance à 22h01

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente



Constanze Bonardo

Le secrétaire



Michel Vesco